

n°118
OCTOBRE
2018

le magazine

municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts



Une Ville
au service
de ses aînés

Dans les coulisses du Forum des Associations

Moment incontournable de la vie montoise, le Forum des Associations, qui s'est déroulé cette année le 15 septembre, témoigne autant du dynamisme citoyen et associatif que de la volonté de la Ville d'établir des conditions favorables pour un quotidien énergique et rempli d'activités.

Pour autant, un tel événement nécessite **une préparation minutieuse qui commence dès le mois d'avril**. Petit tour par les coulisses :

J-5 mois

Top départ pour le lancement des préparatifs. **La Commission de la Vie Associative est en gestion directe**. Elle fait le point sur le matériel disponible et s'entretient avec les associations lors d'un premier moment pour savoir qui souhaite participer. Les enjeux pour ces dernières sont multiples :

- **susciter de nouvelles adhésions et/ou des renouvellements,**
- **créer un moment d'échanges et de convivialité,**
- **aller à la rencontre des Montois pour comprendre leurs envies et leurs besoins.**

La salle des Mouettes à Odyssea fera office de scène. Elle est déjà réservée.

J-3 mois

Avant l'été, la Ville rencontre les Présidents des associations pour présenter le forum ; **chaque édition de l'événement apporte en effet sa nouveauté**. M. Arnaud Guittot, présentateur radio, était d'ailleurs lui aussi présent de 10 h à 18 h pour contribuer à l'effervescence. Un vrai chauffeur de salle !

J-2 mois

Sortez les projecteurs : **lancement de la**



Le rendez-vous incontournable des associations Montois.

communication, avec notamment un encart dans le *Magazine Municipal des Montois*. La presse locale est, elle, informée la dernière semaine d'août, soit 15 jours avant le forum.

J-2 semaines

Point logistique avec l'ensemble des services concernés et notamment la SEML (gestionnaire d'Odyssea pour le compte de la Ville). Sono, tables, emplacements, affiches, flyers et fléchage : les techniciens sont à l'œuvre ; tout est préparé pour que les associations n'aient plus qu'à s'installer.

La Ville met gratuitement à disposition ses différentes salles pour les activités quotidiennes des associations. Elle prête là aussi le matériel nécessaire à la tenue du Forum.

J-1 jour

Installation des stands pour accueillir les associations. Cette année, ils ne sont pas moins de **65 répartis autour de 5 rubriques** :

- **Culture : 11**
- **Loisirs : 18**
- **Sport : 25**
- **Vie citoyenne : 4**
- **Solidarité : 7**

Preuve en est du dynamisme associatif !

Jour J : forum 2018

Au programme :

- 8 h 30 : installation des associations
- 10 h : ouverture du Forum au public
- 18 h : clôture du Forum et fermeture des portes
- 18 h 15 : allocution de M. le Maire

En guise d'entracte, les visiteurs pouvaient **apporter leur soutien au Secours Catholique** par le biais de consommations proposées dans une buvette sans alcool, dans le hall d'Odyssea.

Dialogue, animations et démonstrations ont ponctué une véritable journée citoyenne. Rendez-vous l'année prochaine : show must go on, dit-on.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville mène une politique volontariste en matière de soutien aux associations. Elle met à disposition gratuitement du matériel, des infrastructures et de la logistique. Elle donne accès à des salles pour les entraînements et les assemblées générales. Les services techniques prêtent aussi des podiums, des tables et des chaises pour les manifestations, dans la mesure des disponibilités.

SOMMAIRE

4 EN BREF

6 DOSSIER

- La Ville au service de ses aînés

11 EN ACTION

- Dernière phase des travaux du centre-ville
- La Ville répond aux exigences de sécurité lors des grands événements estivaux
- Quartier libre : les rencontres citoyennes continuent
- Les événements sportifs de l'été à Saint-Jean-de-Monts

16 ZOOM

- Le nouveau Conseil d'Enfants a pris ses fonctions

17 TRIBUNES

- Tribune du groupe majoritaire au Conseil municipal
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition municipale

18 À SAVOIR

19 RENDEZ-VOUS

20 ENVIRONNEMENT

- Un jardin dunaire à Saint-Jean-de-Monts
- Une baignade saine et sûre



L'ÉTÉ INDIEN A PERMIS À LA SAISON DE SE PROLONGER DANS D'EXCELLENTE CONDITIONS. Cette fréquentation importante confirme l'intérêt de notre ville pour les touristes. Cependant, restons vigilants face aux attentes des vacanciers qui se laissent parfois tenter par des destinations étrangères alléchantes. Nous devons être réactifs et devons pouvoir nous adapter rapidement à des réservations de dernière minute.

Les événements organisés au cours de la période écoulée ont réuni un public nombreux, avide d'animations de qualité : (feux d'artifice, Déferlante, Earvin NGAPETH, Formes au soleil, Kévin LEDANOIS, Kévin MAYER...).

Lors du forum, les associations ont pu développer l'éventail de leurs propositions qui participent activement au dynamisme de notre ville. Qu'elles en soient chaleureusement félicitées et remerciées.

Un autre indicateur positif se traduit par les effectifs scolaires. Leur progression constante nous ravit et nous encourage dans nos actions pour tous les enfants de la commune.

Le pôle d'entreprises Océan et Marais continue d'accueillir les acteurs économiques. Plusieurs contacts devraient se concrétiser dans les mois à venir.

En avril 2017, nous avons été invités à Santander (Espagne) aux Ateliers Européens sur le littoral, à l'initiative de M. GOUGUET, responsable national du

littoral de l'ONF. Cette année, cette rencontre a eu lieu sur notre territoire les 25, 26 et 27 septembre. Ce fut l'occasion de montrer aux représentants des Pays-Bas, d'Angleterre, de France et d'Espagne les travaux qui ont été effectués sur le trait de côte. Nous avons également pu communiquer sur les actions environnementales que nous développons depuis plusieurs années.

En fin d'année, la dernière tranche du centre-ville va débuter dans la rue de la Plage. Ainsi, l'accessibilité sera totale et l'espace propice à la déambulation et la flânerie.

« Un autre indicateur positif se traduit par les effectifs scolaires. Leur progression constante nous ravit et nous encourage dans nos actions pour tous les enfants de la commune. »

À l'automne, nous allons poursuivre notre cycle de réunions citoyennes les 14 et 15 novembre prochains (Marais, route de Notre-Dame-de-Monts). Elles vous permettront de vous exprimer et d'échanger. N'hésitez pas à y assister.

Lors du Conseil Municipal du 24 septembre, les Élus ont souhaité rendre hommage à Simone VEIL en associant son nom à la place de l'Europe.

Lors de son discours d'investiture à l'Académie Française le 18 mars 2010, Jean d'ORMESSON définissait ainsi l'action de cette Grande Dame. « *Après avoir été du côté de la liberté des hommes et de l'égalité des femmes, vous consacrez votre énergie, votre courage, votre volonté inébranlables à une cause nouvelle : la fraternité entre les peuples.* »

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

André Ricolleau
Maire de Saint-Jean-de-Monts





Des dicos pour les ados

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE A ÉTÉ LE MOMENT DE LA REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2 des différentes écoles de la commune. 6 dicos pour l'école d'Orouët, 53 pour l'école de la Plage et 44 pour l'école Saint-Jean. Une bonne occasion aussi de rencontrer le Maire, soit à la Mairie, le 25 juin pour l'école Saint-Jean et pour l'école publique de La Plage, soit dans l'établissement scolaire, le 6 juillet pour l'école d'Orouët. Au-delà du symbole et de l'incitation au respect de la langue française, la Ville accompagne ainsi les CM2 pour leur rentrée au collège.

Art déferlant

LA DÉFERLANTE D'ÉTÉ A DÉJÀ 25 ANS ! 25 ans de spectacles, de bonheur, de partage en bord de mer. Plus de 2 000 spectacles d'art de la rue et 600 concerts dans 10 villes différentes. Du rire, du spectaculaire, de l'entraînant : cet été tous les ingrédients étaient réunis pour satisfaire le plus grand nombre ! Plus de 14 000 personnes qui ont pu profiter de la chaleur des soirées. Du cirque avec les Five Foot Fingers et le Cirque du Platzak, du jonglage avec Flaque, de la performance physique avec Pelat, des concerts avec Moustache Muséum, LALALA Napoli, Valaire et le groupe Cabdzi x Blier. Culture gratuite à Saint-Jean-de-Monts !



Lumières dans la nuit

L'ENGOUEMENT DU PUBLIC POUR LES SPECTACLES PYROTECHNIQUES est une nouvelle fois vérifié avec deux feux d'artifice gigantesques qui ont été tirés à Saint-Jean-de-Monts et un record de fréquentation pour le mercredi 15 août. Des moments d'unité citoyenne offerts par la Commune.



Joyeux anniversaire au golf de Saint-Jean-de-Monts !

25 & 26 AOÛT, LE GOLF FÊTAIT LES 30 ANS de son parcours 18 trous. À l'occasion, une compétition était organisée le samedi. Puis un dîner et une soirée dansante ont réuni 130 personnes. Le dimanche, des démonstrations avec les animateurs et les élèves ont célébré l'évènement. L'occasion de se souvenir aussi du magnifique golf dont nous bénéficions sur la commune.



La Fédération Française de Basket félicite le club Montois !

LE CLUB MONTS ET MARAIS BASKET a prouvé son respect de la Charte de l'École Française de Mini Basket établie pour mettre en avant les valeurs, l'organisation et le fonctionnement des clubs fondés sur des équipements aménagés et adaptés à l'enfant, des apprentissages en fonction du niveau de jeu et non des catégories d'âge et enfin une prédilection pour l'apprentissage par le jeu. Le club rejoint ainsi les quatorze autres clubs qui détiennent ce label en Vendée. Une dotation de 300 € leur sera attribuée de la part de la Fédération Française de Basket Ball. La Ville félicite l'association pour la qualité de son travail !



Gwladys Lemoussu : 6 fois Championne de France

2 SEPTEMBRE, GWLADYS LEMOUSSU, LA TRIATHLÈTE MONTOISE PARTENAIRE DE LA VILLE, A REMPORTÉ SON 6^E TITRE DE CHAMPIONNE DE FRANCE. Toute la Ville et les Montois la félicitent pour sa performance qui vient s'ajouter à ses médailles de bronze aux JO de 2016, aux derniers Championnats d'Europe et sa 5^e place au Championnat du Monde en Australie. La sportive était chez nous durant une partie du mois d'août avant de partir pour cette compétition internationale.



Des formes au soleil

CET ÉTÉ, PRÈS DE 14 000 VISITEURS ONT PU PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE L'EXPOSITION « FORMES AU SOLEIL ».

17 artistes de notoriété internationale, peintres et sculpteurs, hommes et femmes authentiques, nous ont proposé un plongeon dans l'univers des créations actuelles. Pour chaque artiste, le témoignage d'une réalité propre : imagination joyeuse chez les peintres, rigueur et poésie chez les sculpteurs. Un livret-jeu permettait aux enfants de découvrir ces créateurs tout en s'amusant. Ateliers de création au sein de l'exposition, jeux interactifs : de quoi satisfaire les envies de culture de toute la famille à Saint-Jean-de-Monts.

Saint-Jean-de-Monts passe à la télé

APRÈS LES JOURNAUX DE TF1, FRANCE 3, M6 ET TV VENDÉE, le 19 août, Saint-Jean-de-Monts a fait l'objet de l'émission Capital, diffusée sur M6. Le reportage portait exclusivement sur une partie de l'économie du tourisme sur la commune. À ce titre, il a été montré le dynamisme économique, la préoccupation des Collectivités pour récupérer la taxe de séjour et le souci de sécurité lié aux événements estivaux (cf. p.12). Si dans sa globalité, la chaîne a diffusé une image relativement réaliste dont nous pouvons être fiers, on peut néanmoins regretter quelques erreurs et approximations (la taxe de séjour concerne la Communauté de Communes et non la Ville) ainsi que l'image réductrice qui a été donnée de l'économie. Certains aspects, comme l'activité du centre-ville, ont été négligés. À ce titre, la Ville n'a eu aucun droit de regard ou de correction.



Grimpe sur ton cheval lors de Caval'Océane

LES 29 ET 30 SEPTEMBRE, « LES SPORT ÉQUESTRES » étaient à l'honneur cette année. L'incontournable concours de sauts d'obstacles le temps d'une marée basse, le grand retour du ski joëring avec des démonstrations de slalom et de vitesse, mais aussi de la voltige, du horse ball, des pony game et le spectacle équestre avec l'association Alliance Voltige. L'occasion de découvrir une multitude de sports. Un programme riche en surprises vécu en famille ou entre amis ! Saint-Jean-de-Monts : lieu d'événements familiaux d'envergure.



Une Ville au service de ses aînés



Saint-Jean-de-Monts attire les séniors. Équipements adaptés, services de soins et de bien-être, activités

sportives et culturelles quotidiennes : à la rencontre de la vie de nos aînés.

Une population prise en compte

Saint-Jean-de-Monts comptait 8 484 habitants au 1^{er} janvier 2016, dont 1 490 personnes de 75 ans et plus.

Plus précisément,

- **36 % des Montois ont 65 ans et plus** (la moyenne en Vendée est de 31 %),
- les individus âgés de **75 ans et plus représentent 20 % de la population communale** ; contre 15 % pour l'ensemble du Département

Consciente de cette forte proportion de séniors et surtout des enjeux spécifiques que cela implique en termes de besoins, la **Ville a mené une étude entre juillet et décembre 2017**. Les intéressés ont été consultés, notamment par l'envoi d'un questionnaire aux 1490 personnes de plus de 75 ans. **Avec 597 réponses, le sondage obtient un taux de réponse de 40 %.**

Pour 99 % des répondants, soit 556 questionnaires renvoyés, Saint-Jean-de-Monts constitue le lieu de leur résidence principale. La Ville connaît ainsi mieux les attentes des Montois, pour leur proposer des services adaptés.

Transports

76 %, soit 451 personnes interrogées utilisent en priorité leur voiture personnelle. Le « Petit Bus » est proportionnellement peu emprunté puisque qu'il compte 35 usagers. Toutefois, ceux qui s'en servent le font de manière régulière. À ce titre, **la Ville remplit sa fonction de service public, permettant à chacun de se déplacer en prenant en plus le bus devant son domicile.**

140 personnes ont déclaré utiliser la marche à pied et 67 le vélo. Les aménagements de notre commune, avec ses 42 km de pistes cyclables, sont donc un atout. D'ailleurs, **pour 89 %, soit 468 personnes, les moyens de déplacement usités sont adaptés.**

Quel logement pour les séniors ?

79 % des interrogés sont propriétaires de leur logement et 70 % d'entre vous habitez dans une maison de plain-pied. **Bonne nouvelle, 82 % des répondants, soit 486 personnes, considèrent que leur domicile est adapté à leurs besoins.** Mais 24 % des répondants estiment qu'il présente des inconvénients face au vieillissement, notamment en raison de marches, d'escaliers ou d'isolement par rapport aux commerces. Alors que faire ?

SERVICE ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ DE LA VILLE



La Ville mène des actions quotidiennes auprès des séniors. **En 2017, 33 % des personnes accueillies au sein du Service Action Sociale et Solidarité étaient des aînés,** et c'est sans compter sur l'accueil téléphonique.

Les demandes sont diverses :

- informer autour des **droits sociaux,**
- instruire les dossiers comme **les demandes d'aide sociale pour le maintien à domicile ou l'hébergement,**
- répondre aux demandes d'**Allocation Solidarité Personnes âgées,**
- traiter les requêtes de **logement social,**
- concrétiser les souhaits concernant la **mobilité.**

Un important travail d'orientation et de coordination est engagé avec les partenaires locaux, et principalement le Service d'Accompagnement Médico-Social À Domicile (SAMSAD, anciennement nommé CLIC) qui **se charge d'évaluer la situation en se rendant au domicile des personnes qui en ont besoin.**

Accueil, écoute, information et orientation sont donc les maîtres mots.

DEUX RENDEZ-VOUS ANNUELS

Tous les ans, la Ville organise **une sortie et un repas pour les aînés.** Un objectif : créer du lien social de façon ponctuelle et régulière.

Ces actions de convivialité à destination des séniors réunissent en moyenne **550 personnes pour le repas** réservé aux plus de 72 ans et environ **150 personnes pour la sortie** réservée aux plus de 75 ans. Ces deux actions sont également ouvertes aux conjoints, sans condition d'âge.

La Ville vous informe que des aides à l'amélioration de l'habitat existent. 76 % d'entre vous indiquez en effet ne pas le savoir. Parmi elles :

- selon les règles d'attribution de l'ANAH et du Conseil Départemental de Vendée, **bénéficiez de 20 % à 50 % du montant des travaux, plafonnées à 20 000 € HT.** Contactez la Communauté de Communes pour plus de renseignements sur cette aide.
- le Département apporte aussi son soutien financier aux **projets de création de « logement kangourou »** qui consiste à scinder une maison unifamiliale en deux logements (ou plus), autonomes mais groupés, pour y accueillir une ou plusieurs personnes âgées, à côté du ménage propriétaire.

Deux EHPAD rénovés

EHPAD DE LA FORÊT

Inauguré en septembre 2015, l'EHPAD de La Forêt, qui relève du Centre Communal d'Action Sociale, accueille 80 résidents. Karine Giard, Directrice de l'EHPAD, explique « *il y a beaucoup de demandes. Nous maintenons néanmoins des prix modérés pour un établissement neuf de cette qualité.* » Et pour cause, l'EHPAD a misé sur l'accessibilité, le confort, la clarté et l'acoustique, le tout dans un esprit de développement durable, comme le témoignent la chaudière à granulés de bois, la chaudière solaire ou encore l'éclairage basse consommation. L'EHPAD accueille aussi des personnes souffrant de troubles de type Alzheimer ou apparentés.

EHPAD ERNEST GUÉRIN

Saint-Jean-de-Monts bénéficie d'un établissement d'envergure, relevant du secteur public hospitalier, avec 159 places dont 28 en Unités pour Personnes Agées

FOYER SOLEIL

Le Foyer Soleil, constitué de 31 pavillons de plain-pied, illustre-lui une volonté communale qui vise à proposer des logements en location à des personnes de plus de 60 ans. Les résidents sont accueillis pour des activités à l'EHPAD de La Forêt et des services de restauration et d'entretien sont réalisés par ce dernier.

Désorientées (UPAD) et 12 au Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) en EHPAD. En décembre 2016, l'ensemble des travaux de rénovation et de reconstruction a été achevé. Au sein de bâtiments entièrement rénovés et en partie reconstruits, toutes les chambres et les commodités sont maintenant personnelles. Sophie Cabaret, Directrice de l'EHPAD nous résume le projet : « *Nous sommes passés de locaux hospitaliers à un EHPAD, c'est-à-dire à un authentique lieu de vie.* » Une construction toute neuve a été réalisée pour 44 personnes, des mises aux normes ont été effectuées, un nouveau pôle administratif a vu le jour. « *C'est une très jolie réhabilitation, qui était nécessaire pour l'établissement et qui fait la satisfaction autant des patients que du personnel.* »



ENTRETIEN AVEC MARIE-CLAIRE BRETHÉ CHAILLOU, ADJOINTE

Que reprenez-vous de l'étude menée auprès des personnes âgées de plus de 75 ans vivants sur la Commune ?

La Municipalité constate que la grande majorité apprécie de vivre sur Saint-Jean-de-Monts. 9 personnes sur 10 s'y sentent en sécurité et 92 % considèrent que les services sont suffisants et accessibles. Il y a du bien-être et une satisfaction des activités culturelles et sportives proposées.

Mais il y a aussi des éléments à améliorer comme la question de la mobilité. À l'heure actuelle, le Petit Bus est un service de transport qui a lieu le mercredi ou le samedi. On vient chercher directement la personne devant chez elle et on l'emmène là où elle le souhaite. Il faut faire la demande quelques jours avant le trajet.

Qu'est-ce qui motive votre action municipale ?



Les services de la Médiathèque

Le personnel de la Médiathèque est présent pour guider les personnes âgées dans la structure et peut les aider dans leur choix, en plus des services qui leurs sont proposés et notamment :

- **un fonds de 3 000 livres en gros caractères** qui représentent à peine 10 % du nombre total de livres à destination des adultes mais plus de 20 % du total de prêts pour ces derniers,
- **des audio-livres** : plus de 500 CD de livres sont écoutés. En raison du succès croissant de ce fonds, il est prévu d'en augmenter la quantité au cours des prochaines années,
- **le service Portéo** : via La Poste, les abonnés de la Médiathèque qui ne peuvent pas se déplacer bénéficient d'un portage gratuit de documents à leur domicile,
- **des rencontres** avec l'EHPAD Ernest Guérin, 2 fois par mois pour des discussions, des quizz, des visionnages de films documentaires et des moments avec des groupes de scolaires,
- **ateliers multimédia** : des ateliers individuels pour s'initier ou se former aux usages numériques. Dates : mardis, jeudis et vendredis matin (hors-saison). Tarif : 3 €. Au programme :
 - gestion des dossiers et des photos,
 - fonctionnement de la tablette,
 - navigation sur Internet et boîte mail,
 - retouche d'image,
 - montage vidéo,
 - publication d'une annonce.



La Médiathèque, un équipement ouvert à tous.

- **des ateliers informatiques** collectifs gratuits sont aussi proposés un mercredi soir par mois,
- **des permanences numériques** : pour accompagner le processus de dématérialisation des démarches administratives et lutter contre l'exclusion numérique. Les animateurs apportent leur assistance technique aux usagers qui pourront ainsi réaliser leur opération comme les demandes de carte grise, de carte identité ou de permis de conduire. Ces services s'adressent à tous, sans obligation d'inscription à la Médiathèque.

AU MAIRE, CHARGÉE DES AFFAIRES SOCIALES.

Nous avons la volonté profonde de lutter contre l'isolement. Nous avons fait le choix d'intégrer tout le monde à la vie locale. Nous apportons un soutien financier aux associations de maintien à domicile. C'est aussi pour cela que nous organisons le repas et la sortie annuelle. La rénovation du centre-ville encourage également à venir plus facilement partager des moments citoyens. Le Foyer Soleil, voulu par la Ville, en complément de l'EHPAD de la Forêt, permet de prendre soin de nos aînés et ne pas

les laisser seuls. Enfin, il faut à ce titre remercier le travail formidable des associations sportives, culturelles et de loisirs qui jouent un vrai rôle de sociabilisation.

Cela ne passe-t-il pas aussi par des liens intergénérationnels ?

Oui. Ce sont toujours des relations riches. Le Conseil d'Enfants a ainsi appris beaucoup de choses des aînés lors de leurs activités concernant les jardins partagés. Les écoles travaillent également avec l'EHPAD et il y a des

rencontres à la Médiathèque.

Tout cela a un coût.

Oui, cela représente un budget. Mais nous l'assumons. Vous savez, pour certains séniors, la retraite ne suffit plus. Un phénomène est nouveau : nous voyons des anciens qui viennent à l'Épicerie sociale pour faire leurs courses. Nous avons le devoir de les accompagner. C'est une question de respect de nos aînés, sans lesquels nous ne serions tout simplement pas là.

Des services de soins et d'aide à domicile

AMAD

L'Association de Maintien à Domicile (AMAD) réalise des actions pour permettre le maintien à domicile de 62 personnes âgées. L'AMAD nous explique « *Il y a de plus en plus de demandes. L'hospitalisation est de plus en plus courte.* ». Ainsi, sur prescription médicale et financée par l'Assurance Maladie, l'AMAD propose des soins d'hygiène et de confort, mais aussi des soins infirmiers, selon une démarche individualisée.

Permanences du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au Centre de Médecine Physique et Réadaptation de Saint-Jean-de-Monts, 1 rue Henry Dunant, 85160 Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 02.51.59.16.96 / amad85160@orange.fr

RDS

Repas Domicile Service (RDS) est un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Selon RDS : « *L'activité est en progression, notamment sur 2018, car de plus en plus de personnes restent à domicile, mais aussi grâce aux médias locaux qui ont été le relai d'une bonne information.* » En 2017, 20 364 repas furent livrés aux 99 adhérents, dont 15 000 à Saint-Jean-de-Monts.

Infos pratiques :

- livraison des repas le lundi, mercredi et vendredi à Saint-Jean-de-Monts,
- chacun peut commander de 1 à 7 repas par semaine,
- repas livrés complets, cuisinés et variés qui se réchauffent au four à micro-ondes ou dans une casserole,
- barquettes fermées hermétiquement avec toutes les garanties sur le plan de l'hygiène,
- 7,50 € par repas (10 € sans subventions),
- choix du plat de résistance,
- repas mixés, régimes pauvres en sel ou diabétiques sont disponibles.

Permanences le lundi, mardi jeudi vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, samedi sur RDV, au Centre de Médecine Physique et Réadaptation de Saint-Jean-de-Monts, 1 rue Henry Dunant, 85160 Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 02.51.59.15.16
rds.saintjeandemonts@laposte.net

ADMR

L'ADMR exerce une activité sociale qui permet d'accompagner les aînés qui rencontrent des pertes d'autonomie. Les services, qui sont personnalisés, sont financés en partie ou totalement par les bénéficiaires. Des aides financières peuvent être apportées par la Caisse de retraite et le Conseil Départemental. Pour la responsable, Mme Gilles, « *Le pôle sénior représente notre principale activité et elle augmente fortement avec l'arrivée de nouveaux retraités. Il y a en plus un surcroît d'activité durant la belle saison.* »

Pour les 52 salariés, le quotidien est rythmé ainsi :

- matin : aide à la toilette et au lever,
- midi : aide à la prise de repas,
- après-midi : courses et ménage,
- tournée du soir : aide au coucher, à la prise des repas et à la fermeture des volets.

Permanences du lundi au vendredi 9 h-12 h 30 ; 14 h 30 -17 h 30 au Centre de Médecine Physique et Réadaptation de Saint-Jean-de-Monts, 1 rue Henry Dunant, 85160 Saint-Jean-de-Monts

Fermée mardi et jeudi après-midi
Tél. : 02 51 59 02 15 / admr.stjean@orange.fr

SAMSAD (anciennement nommé CLIC)

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) de Saint-Jean-de-Monts accueille et oriente les personnes âgées et leurs proches.

Lorsque la situation le permet, la MDSF oriente les personnes âgées vers le Service à l'Accompagnement Médico-Social à Domicile (SAMSAD). **Le SAMSAD propose une visite au domicile des personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, afin de réaliser une évaluation globale de leur situation, avec l'objectif de favoriser le maintien à domicile tout en respectant le projet de vie de chacun.**

Quand cela est nécessaire, le SAMSAD propose un suivi personnalisé et adapté à la situation de chaque personne âgée :

- mise en place d'aides pour favoriser le maintien à domicile,
- accompagnement dans les démarches administratives,
- relais après une hospitalisation,
- lutte contre l'isolement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sonia Masse, Référente de situation de personnes âgées de la commune à la MDSF de Saint-Jean-de-Monts.

Tél. : 02 51 58 21 57
Permanence : 10 rue Jean Launois du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Vie associative

Rencontrer des personnes, se divertir, faire du sport : les aînés ne manquent pas d'activités à Saint-Jean-de-Monts, comme en témoigne notamment deux associations : **le Club de Sages et l'AMLS**.



Des associations dynamiques au service des Montois.

AMLS

Avec ses 24 activités et ses 675 adhérents, tous âgés de plus de 50 ans, l'AMLS se place sous le signe du dynamisme :

- sport extérieur: sorties vélos, randonnées pédestres, marche nordique, marche aqua-côtière,
- salle : badminton, palet, pétanque, danse,
- gymnastique, gym tonique, gym douce, pilates,
- tir-à-l'arc, tennis de table, tennis rebond,
- multi-activités senior : pour ré-apprendre les perceptions, le toucher ou la marche, suite notamment à des problèmes de santé,
- théâtre,
- logiciel photos,
- jeux de cartes belote, tarot, scrabble.

Avec 75 adhérents en plus en 2 ans, M. Jehanno, Président de l'Association, explique : « L'AMLS joue un rôle social important et primordial. Il y a une différence entre venir à Saint-Jean-de-Monts pour les vacances et y vivre à l'année. En plus de l'intérêt des activités, l'AMLS permet de créer du réseau. Et nous sommes encadrés par des animateurs fédéraux bénévoles. Notre relation avec la Ville est excellente. Le coût de la cotisation est bas : 45 € par an, grâce au soutien de la Commune qui met à notre disposition un local rue Richelieu pour lequel nous ne payons aucune charge. Et nous avons en plus des créneaux au complexe sportif et au parc des sports. »

CLUB DES SAGES

Le Club des Sages, se réjouit aussi de cette collaboration fructueuse avec la Commune : le Président, M. Bonnier, nous explique « Je n'ai qu'à me féliciter de l'aide apportée par la Mairie, que ce soit pour le droit de tirage papier ou les tarifs pour la Salle des Mouettes à Odyssea. »

L'association est constituée de pas moins de 955 retraités qui vivent des moments de bien-être en participant à une ou plusieurs activités pour une cotisation annuelle de 15 €, assurance incluse. Au programme :

- jeux : cartes, belote, tarot, scrabble et jeux de société divers,
- concours de belote et de tarot,
- goûters dansants animés par des orchestres professionnels,
- repas de Noël, de la galette des rois, ou encore goûter spécial en juin et repas de l'amitié,
- cours de piano,
- cours de langues (anglais, allemand, espagnol, italien),
- voyages,
- informatique,
- formation aux gestes qui sauvent par les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Monts,
- révision du code de la route et utilisation d'un simulateur de conduite.

De nombreuses autres associations existent, comme on a pu le découvrir au Forum des associations [cf. p.2].

Une Ville impliquée et volontaire, un soutien citoyen, des associations d'entraide : Saint-Jean-de-Monts prend soin de ses aînés.



Dernière phase des travaux du centre-ville



Une nouvelle organisation du marché estival pour le confort de tous.

n° 118 • octobre 2018

12 Le magazine municipal des Montois

L'été 2018 aura été marqué par une nouvelle façon de vivre notre centre-ville. L'hiver annonce quant à lui la dernière partie des travaux, bien plus courte. Alain Rousseau, Conseiller Municipal en charge de la rénovation du centre-ville, fait le point avec nous :

Quel bilan dressez-vous ?

Les retours sont positifs. Le marché à côté de l'église a été remis en place. Il est plus clair, plus délimité et mieux organisé. Les ganivelles évitent le piétinement des plantations. Le nouveau centre-ville a été adopté, sauf par les GPS qui ne sont pas à jour !

Quels sont les retours des touristes ?

Les échos sont bons. Les vacanciers

habituels ont apprécié ce changement. C'est pour eux plus agréable. Les familles ont aimé pouvoir déambuler dans le centre-ville. C'est plus facile et il y avait selon moi plus de fréquentation l'après-midi. Le nouvel espace incite plus à la promenade et le centre-ville est ainsi réinvesti.

Et bientôt la dernière phase ?

Il s'agit d'une toute petite phase qui devrait commencer en novembre et être terminée avant les vacances de février. Elle concerne la rue de la Plage, sur la portion comprise entre l'École de musique et la rue du Cardinal de Richelieu.

Qu'est-ce qui est prévu ?

Les travaux se feront dans la continuité de ce qui a été déjà réalisé, avec des trottoirs aplanis et renouvelés. Le stationnement dans la rue sera spatialement alterné, tantôt à droite, tantôt à gauche de la rue. Il y a aussi des plantations.

Cette rue n'a-t-elle pas besoin

d'un nouveau souffle ?

Nous espérons bien redonner du cachet à cette rue en la réaménageant. Nous voulons la redynamiser, en espérant attirer les commerces. Historiquement, ils étaient nombreux dans cette portion ; puis certains ont fermé, d'autres ont déménagé à quelques rues.

La Ville n'est pas propriétaire des locaux ; notre action est limitée : nous ne pouvons agir directement que sur le domaine public.

Des perturbations sont à prévoir ?

Les entreprises continueront de collaborer avec les commerçants pour minimiser la gêne.

Inévitablement, la circulation sera perturbée le temps des travaux. Mais c'est une toute petite portion. Une déviation est ici beaucoup plus facile à mettre en place que lors des précédentes phases.

Nous clôturerons ainsi rapidement les travaux du centre-ville de Saint-Jean-de-Monts.

La Ville répond aux exigences de sécurité lors des grands événements estivaux

Chacun a pu le remarquer, la sécurité lors des événements estivaux, notamment lors des feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août, a été renforcée, comme l'exige l'État, via la Préfecture.



Les grands événements de l'été ont connu un grand succès.

Pour chaque grand événement, la Ville est tenue de présenter un dossier à La Préfecture lui exposant les moyens mis en place pour assurer la sécurité de la population, en fonction du nombre de personnes estimées.

Y'a-t-il un réel risque ?

L'ensemble du territoire français est concerné par les risques d'attentats. Les manifestations publiques d'envergure nécessitent des mesures qui sont jugées par l'État comme la meilleure réponse face aux risques encourus.

Stationnement et circulation interdits

Alors qu'auparavant la Préfecture affirmait qu'il était seulement préférable qu'il n'y ait pas de véhicule stationné au sein de la zone la plus fréquentée, il s'agit désormais d'une injonction formelle. Ainsi, après avoir mis en place la signalisation adéquate, la Police Municipale procède

systématiquement à l'enlèvement de tous les véhicules le jour J. Le stationnement et la circulation étaient donc strictement interdits lors des soirées de feu d'artifice.

Fouille des sacs

Afin d'assurer la sécurité dans la zone sensible, la Mairie a l'obligation de faire procéder à une fouille des sacs par une société spécialisée. La Municipalité observe à ce titre que la mesure est bien acceptée par ceux qui viennent dans la zone. D'autres préfèrent se tenir à l'écart, et tous profitent de toute façon du spectacle pyrotechnique lors d'un moment d'unité et de rassemblement citoyen.

Renfort des équipes

Lors de ces grands événements, la police, la gendarmerie et les sapeurs-pompiers bénéficient de renforts qui s'ajoutent aux CRS et aux militaires présents dans le cadre de l'opération Sentinelle.

Un travail est réalisé en amont avec les services de la Ville. Tous collaborent pour assurer à la fois l'ordre public et agir en cas d'attentats.

Un coût obligatoire

L'ensemble de ces mesures imposées représente un coût qui incombe à la Ville. Or, les dispositifs mis en place sont de plus en plus stricts et donc de plus en plus coûteux. Pour chaque feu d'artifice, le coût de la sécurité est d'environ 10 000€.

Des moments républicains

Malgré les pressions logistiques et économiques, la Ville entend poursuivre ces grands événements. S'empêcher de vivre reviendrait aussi à céder à la pression terroriste. La Ville le refuse, tout comme les Montois et les touristes. Les feux d'artifice de l'été 2018 ont à ce titre connu des records d'affluence.

Quartier libre : les rencontres citoyennes continuent



Chacun peut participer aux rencontres Quartier libre.

La Municipalité poursuit sa démarche de co-construction de nos espaces de vie à travers des moments de démocratie participative, pour recueillir vos besoins et vos souhaits sur l'avenir de Saint-Jean-de-Monts. Rencontre avec Virginie Desansfans, du Cabinet Techné Cité, chargé de la réalisation de ces moments.

Pourquoi le Cabinet Techné Cité est-il présent ?

Nous animons ces rencontres de co-construction. Notre objectif est de favoriser la libre expression. Notre présence est là pour réguler les échanges qui portent sur la gestion des espaces de vie, les conditions de vie et le devenir des quartiers. Ce n'est pas une chambre d'enregistrement des plaintes, c'est un travail collectif qui a un cadre, tout comme la liberté d'expression a le sien.

Pour Saint-Jean-de-Monts, c'est une logique de gouvernance qui est déjà inscrite puisque la Ville avait travaillé selon cette démarche lors de la rénovation du centre-ville. C'est à son initiative.

Et concrètement ?

Après avoir présenté les évolutions de Saint-Jean-de-Monts et du quartier nous

posons 3 questions :

- Quels atouts valoriser en priorité dans notre quartier (lesquels et comment) ?
- Quels dysfonctionnements améliorer en priorité ?
- Quelles évolutions souhaiter en priorité ?

Il y a un travail commun en petit groupe. M. le Maire est présent au début des séances car c'est l'initiative de la Municipalité. Puis il se retire pour à la fois libérer la parole mais également pour que ce moment ne soit pas un moyen détourné de s'adresser directement à lui sans avoir besoin de prendre rendez-vous à la Mairie.

Que pensez-vous de la fréquentation de ces séances ?

Mobiliser n'est pas simple. Chacun a ses obligations. Il faut être là et se projeter. Et Saint-Jean-de-Monts vit aussi au rythme des saisons.

Mais la commune a changé et va continuer de rayonner. Chacun a des choses à dire et peut exprimer ses attentes. La Ville offre des conditions d'échanges. Il y a une opportunité pour chacun à saisir. En ne venant pas aux séances, on ne pourra pas se plaindre de ne pas avoir eu la parole. Pour ceux qui ne peuvent pas venir, il y a sinon une adresse mail : quartierlibre@mairie-saintjeandemonts.fr

La démocratie participative semble

à la mode dans les collectivités. N'y a-t-il pas de la démagogie ?

Cela dépend de ce que l'on en fait. Si on ne prend pas en compte l'avis de la population, alors cela ne fonctionne qu'une fois. La concertation n'est pas non plus un alibi. Il faut que la parole serve et qu'elle soit utile. La méthodologie et les attentes doivent être claires. Ces rencontres ne changeront pas radicalement la politique menée, mais elles pourront la faire évoluer et cela permet aux élus d'être au plus près de ce que souhaitent les citoyens.

La démocratie participative n'est donc pas nécessairement positive ?

Non. Il y a une prise de risque de tous les côtés. On ne maîtrise pas ce qui se passe. La parole est vivante. Pour que ce soit positif, l'objet doit être adapté. Par exemple, on ne peut pas demander à chacun ce qu'il pense d'un logo. Chaque avis sera subjectif. À Saint-Jean-de-Monts, l'objet est adapté car nous travaillons sur les espaces communs. On invite à participer pour savoir comment les Montois veulent vivre leur ville. Si les espaces publics sont peut-être moins investis qu'avant, je reste optimiste et crois que les gens ont envie d'être en contact avec d'autres personnes dans ces lieux. Le marché de Saint-Jean-de-Monts, par exemple, rayonne sur les communes avoisinantes.

Pour que cela soit positif, chacun doit participer de façon constructive, en évoquant des problématiques communes et non personnelles ainsi qu'en proposant des solutions réalistes. Il faut que cela débouche sur des actions concrètes. Tout n'est pas réalisable, que ce soit financièrement ou techniquement.

Prochaines séances

- **Marais**
14 novembre 2018 à 19h
Salle le Vieux Cerne
- **Route de Notre-Dame**
15 novembre 2018 à 19h
Salle de l'Entresol (Hôtel de Ville)

Les événements sportifs de l'été à Saint-Jean-de-Monts

Basket, volley, triathlon, tennis : la saison estivale a été marquée à Saint-Jean-de-Monts par de grandes rencontres sportives. Flashback.

Un triathlon au top

23 & 24 juin, le triathlon de Saint-Jean-de-Monts a explosé tous les records, avec près de 1600 inscrits au total sur les 6 épreuves (contre 1100 en 2017). Temps parfait, mer d'huile et inscriptions au Championnat Régional des Jeunes ont boosté l'événement reconnu pour son professionnalisme et sa qualité. Un plateau d'élite a aussi contribué au show. **Mention spéciale pour le triathlon Relais Entreprises qui a réuni 50 équipes** (contre 23 en 2017).

10 fois plus de décathlon

Saut en hauteur, saut en longueur, saut de haies, lancer de poids, lancer de disques : **le Kevin Mayer expérience a fait découvrir le décathlon à près de 200 participants, le 19 août.** 75 enfants au kids stadium, environ 3000 personnes à la démonstration du concours de perche et 6500 pour admirer les épreuves.

Saint-Jean-de-Monts rayonne : l'événement était suivi par 5 journaux télévisés (TF1, M6, France 3, TV Vendée), des radios nationales (France Bleu, France Inter), de la presse



Le champion du monde de décathlon, Kevin Mayer a partagé sa passion avec les Montois.

nationale (L'Équipe) ou encore la première de couverture du quotidien régional Ouest-France. Et c'est sans compter sur la viralité des réseaux sociaux. Une journée puissance 10 !

Fits Days citoyens

18 juin, les Fits Days ont rassemblé pas moins de **17 classes, soit environ 450 élèves**, au cours d'un moment d'initiation au triathlon mais aussi de sensibilisation concernant la nutrition, les 1^{ers} secours ou encore le tri des déchets. **Une belle journée citoyenne à Saint-Jean-de-Monts.**

Beach-volley

11 & 12 juillet, la 2^e édition du Ngapeth Invitational, le tournoi de beach-volley ouvert à tous, a été le spectacle d'affrontement de 15 équipes de 3 personnes. **Earvin NGapteh, meilleur joueur du monde, a relevé les défis avec d'autres professionnels internationaux devant pas moins**

de 2000 spectateurs.

Les Montois soutiennent Kevin Ledanois lors du Tour de France

7 juillet, le Tour de France a réuni **une foule de spectateurs** venus admirer la caravane puis les cyclistes. **Un soutien spécial était accordé à Kevin Ledanois** qui a endossé le maillot à pois lors de l'épreuve parcourue sur ses terres d'entraînement. Le jeune sportif a ensuite été officiellement reçu par la Ville.

Petit tour des tournois de tennis

7 au 21 juillet : 580 joueurs jeunes ; 21 au 28 juillet : 160 joueurs adultes ; 18 au 25 août : 202 joueurs de tout âge. Saint-Jean-de-Monts a la raquette dans l'âme ! Il faut dire que la Commune bénéficie de nombreux courts, toutes surfaces confondues.

Le nouveau Conseil d'Enfants a pris ses fonctions

Élus en novembre 2017, les 18 enfants de CM1 et CM2, soit 9 garçons et 9 filles - pour une parité exemplaire -, débutent leur mandat de 2 ans.

À la rencontre de la Mairie et de la Municipalité

Le mandat du Conseil d'Enfants a commencé en décembre par une 1^{ère} réunion à la Mairie. Au programme : **visite de l'établissement et des services puis rencontres avec les élus**. La présence du Maire est sollicitée. Respectueux et à l'aise, nos jeunes participent activement aux rencontres et s'interrogent sur la vie des services.

Toujours pour mieux comprendre le fonctionnement des collectivités, **ils ont aussi visité le Conseil Départemental** à La Roche-Sur-Yon, le 20 juin, après tout un travail en amont de compréhension des institutions.

Présentation officielle

En janvier, **le Conseil d'Enfants se présente aux adultes lors de la cérémonie des vœux**. Un moment solennel qui symbolise aussi toute l'importance de leur statut au sein de la Commune.

Des projets adultes

Puis, les trois séances suivantes, toujours le mercredi de 14 h à 15 h 30, font

En quelques chiffres

- 18 enfants
- Création en 1990
- Un mandat de 2 ans
- Une vingtaine de réunions par an



Le Conseil d'Enfants s'engage pour l'environnement.

l'objet d'**un retour sur les projets de campagnes**, autour de 4 thématiques : solidarité, environnement, sport et loisirs.

À ce titre, **nos jeunes font preuve de maturité** à travers des projets réalistes et pertinents comme par exemple :

- le souhait de développer des échanges avec les personnes âgées présentes dans les EHPAD à travers des goûters lectures,
- créer une association pour des activités entre les parents et les enfants.

Actions !

Place à la concrétisation des projets. Côté environnement, **trois séances ont été consacrées au jardin partagé**, en collaboration avec le service des espaces verts. Plantation puis récolte, qui a d'ailleurs été remise à l'Épicerie Sociale.

Toujours pour l'écologie, les enfants ont imaginé **une affiche de sensibilisation en collaboration avec le Service Communication de la Ville pour la promotion des cendriers de plage**, avant

de les distribuer le 3 juillet, en face d'Odyssea, afin que le sable ne devienne pas un ramassis de mégots.

POURQUOI UN CONSEIL D'ENFANTS ?

- Apprendre la démocratie et se gérer en tant que groupe (écoute, respect...).
- Valoriser leurs actions et leurs idées.
- Les encourager à exercer leur rôle de futur citoyen.
- Impliquer les enfants dans la vie de la Commune.
- Leur permettre d'exprimer leurs besoins et des propositions constructives.
- Développer leurs capacités d'analyse.
- Les responsabiliser.
- Apprendre le fonctionnement des collectivités.

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Le sport a été une nouvelle fois à l'honneur à Saint-Jean-de-Monts. Nous avons pu encourager Kévin Ledanois lors du passage du Tour de France dans notre ville. Il a endossé le maillot à pois pour cette première étape et a réussi à terminer le Tour : bravo et merci pour toutes ces émotions.

Deux grands champions sont venus à la rencontre de leurs supporters : Earvin Ngapeth, volleyeur, et Kévin Mayer, décathlonien. Ils ont su conquérir le cœur du public en montrant leur sport et en faisant participer les volontaires.

La culture est un atout important pour notre ville balnéaire. Nous avons proposé plusieurs concerts et spectacles de rue dans le centre-ville afin de profiter de cette nouvelle place de l'église. Des moments très agréables et appréciés des Montois et des touristes qui ont répondu en nombre à ces rendez-vous. Ambiance différente, mais tout autant plébiscitée par les spectateurs, au square Pommier. 2018, année des 25 ans de la Déferlante, aura été un très bon cru : la qualité des compagnies reste le plus gros marqueur du choix des programmateurs. Formes au Soleil, l'exposition de l'été à Odyssée, a regroupé une quinzaine de peintres et sculpteurs, montrant une grande diversité de création. Comme chaque fois, les enfants ne sont pas oubliés : le livret jeu proposé par la SEM leur permet de découvrir, tout en s'amusant, les différents artistes.

L'été ne serait pas l'été sans les feux d'artifice. Ceux-ci requièrent une forte implication des services concernés par l'organisation des mesures de sécurité demandées par l'État. Un investissement lourd en temps et en finances. Nous agissons du mieux possible afin de ne pas céder à ceux qui cherchent à nous faire peur. Nous remercions les forces de sécurité qui nous accompagnent avec beaucoup de professionnalisme.

Des journalistes de M6 nous ont fait part de leur volonté de réaliser une émission de Capital à Saint-Jean-de-Monts. Nous avons répondu favorablement à leur demande. Pendant trois semaines, ils ont mené leur enquête à leur guise. À ce jour, nous n'avons pas visionné le reportage. Nous espérons qu'ils sauront donner à notre station balnéaire l'image qu'elle mérite.

Dans l'espoir que vous avez passé un bel été, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

La communication est un outil fondamental du jeu politique.

À Saint-Jean de Monts, elle s'est développée depuis 2014 pour devenir un rouage incontournable de la stratégie du maire en 2018 et 2019 soit : un à deux ans avant les prochaines échéances municipales.

Il existe plusieurs méthodologies possibles pour faire croire à la population qu'elle est associée aux décisions concernant les projets de la commune ou à sa gestion, les réunions de quartier ou réunions citoyennes en sont une.

La participation citoyenne ne doit pas seulement être une prise d'avis sans une réelle prise en compte des échanges dans la décision finale comme cela se pratique à St-Jean de Monts depuis 25 ans.

Cela n'est possible que si la participation citoyenne et les idées qui émergent, arrivent en début du projet et se concrétisent à la fin sur le terrain en prenant en compte les idées des Montois.

Il serait, cependant, réducteur de considérer que la communication politique de Mr Ricolleau est juste une publicité électorale, mais regardons-la comme un outil efficace à la conquête des futurs suffrages pour 2020/2021.

Cher (es) Montois (es) croyez-vous que vous serez écoutés et que vos idées, réflexions seront mises en application ?

« Pas du tout, car si cela avait été le cas, il y a bien longtemps que le maire de St-Jean de Monts ne régnerait, décidant seul de la gestion communale intercommunale et SEM, tout en laissant croire à sa propre équipe, aux Montois, aux associations, aux acteurs économiques qu'ils y sont associés. »

Un maire, ou un président, doit être transparent notamment sur les enjeux économiques liés aux futurs projets, les conséquences prévisibles de ses décisions afin de laisser aux générations futures, une commune bien gérée où ils se sentent heureux de vivre et en toute sécurité.

« Tout espoir n'est pas perdu, ne le laissons plus jouer avec notre ARGENT en toute impunité, car notre cadre de vie en dépend. »

La gestion d'une ville comme la nôtre nécessite d'être vigilant au quotidien, mais aussi d'anticiper l'avenir pour les générations futures.

Bonne rentrée à tous.

Karine Irr - Gianna Cannelle - Eric Brondy

www.udcimontois.pro - www.facebook.com/stjeandemonts85 - twitter.com/stjeandemonts85

TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

La saison estivale 2018 est derrière nous ! En allant à la rencontre de commerçants montois nous avons appris que 2018 ne sera pas un grand cru. Moins de touristes, une fréquentation des restaurants en nette baisse, des dépenses moyennes en recul. Si la compétence touriste, comme celle du développement économique, a été transférée dans le cadre de la « loi Notre » à l'intercommunalité, les élus municipaux se doivent de tout mettre en œuvre pour inverser cette tendance qui affecte l'attrait de notre commune.

Mais il est vrai que SAINT JEAN de MONTS n'a pas de besoins...

Pour rappel, SAINT JEAN de MONTS n'a pas postulé à l'opération Nationale de revitalisation des centres villes, subventionnée par l'état pour 10 milliards d'Euros que vont se partager les 222 villes qui y ont adhérees.

Mais que dire du « Projet mer » lancé par le Département ! Celui-ci va engager 96 millions d'Euros sur une cinquantaine de projets innovants tournés vers la mer ! Après avoir pris contact avec Noël FAUCHER, Conseiller Départemental de SAINT JEAN de MONTS et référent du plan mer du Département, nous avons été surpris d'apprendre que la commune de SAINT JEAN de MONTS n'a pas présenté de projet lui permettant de bénéficier de cette manne financière. Pourtant le Maire ne cesse de rappeler que notre commune est la ville ayant la plus grande capacité d'accueil en Vendée ; que le tourisme est notre secteur d'activité phare. En écoutant les associations, les commerçants, les Montois et même les touristes qui expriment de nombreux besoins ; il y avait là matière à postuler pour obtenir une partie de cette enveloppe départementale tout en évitant de peser sur les finances locales.

Ci-après quelques sujets pouvant entrer dans le « Projet mer » qui auraient mérité d'être étudiés et débattus entre tous les élus : Faciliter la mise à l'eau des bateaux de plaisance - Poursuivre le désensablement de la plage - Améliorer l'accueil des camping-caristes - Rénover l'esplanade - Favoriser l'implantation d'entreprises tournées vers le nautisme etc. ...

Nous ne pouvons que regretter ces états de faits et restons persuadés que les méthodes de gestion du Maire et de son équipe sont désuètes et ne servent en rien les intérêts de la commune.

Mireille GLORION DESBOEUF et Yves MATHIAS. - ladroitemontoiseindependante85@gmail.com

▶ HORAIRES

• HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 00

accueil@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

• OFFICE DE TOURISME

Odyssea : 67, esplanade de la Mer

Tél. : 02 72 78 80 80

www.saint-jean-de-monts.com

accueil@omdm-tourisme.fr

Ouverture :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermé le jeudi matin (sauf durant les vacances scolaires)

Fermé le dimanche (sauf du 20 octobre au 11 novembre 2018 : ouvert le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h)

Fermé les 23, 24, 25, 30 et 31 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019

• MÉDIATHÈQUE

boulevard Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Horaires :

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-17h

Fermeture le jeudi et le dimanche

• MAISON LOCALE DE L'EMPLOI

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Accès à l'informatique uniquement.

• SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

20, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 17

Horaires : Accueil physique : 9h-12h30

du lundi au vendredi

Accueil téléphonique : 9h-12h30

Le service est ouvert sur rendez-vous les après-midi de 14h à 17h30

• LUDOTHÈQUE (jouer en famille)

33, rue neuve

Tél. : 02.51.59.09.16

Horaires d'ouverture

Période scolaire

Lundi au vendredi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Période vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

• BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

▶ MARCHÉS

• MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Tous les mercredis et samedi matin

Halle alimentaire ouverte des vacances

de la Toussaint du 20 Octobre au 04 novembre

▶ PERMANENCES

Tous les services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

À l'Hôtel de Ville

18, rue de la Plage

• CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

Les 3^e mercredi du mois pour octobre et à partir du 07 novembre le 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Au Centre d'Activités Sociales la Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

• CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts) Le 4^e mercredi du mois uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

• ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

• MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

Contacts organismes extérieurs

• MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (ASSISTANTES SOCIALES/SAMSAD (ANCIENNEMENT NOMME CLIC)

10, rue Jean Launois

Tél. : 02 51 58 21 57

• CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Tél. : 3960 ou 09 71 10 39 60

depuis box ou mobile

• CPAM (Caisse Primaire d'Assurance

Maladie) Point accueil de Challans 85,

boulevard Albert Schweitzer

Tél. : 3646 ou sur www.ameli.fr

• CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Point accueil de Challans

17, rue de Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 0 810 25 85 10

ou sur www.caf-vendee.fr

RAPPEL SÉCURITÉ : ENFANTS À VÉLO



POUR PERMETTRE À NOS ENFANTS DE CIRCULER À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ, CERTAINS ÉQUIPEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

CASQUE

Le port d'un casque est obligatoire pour un enfant de moins de 12 ans qu'il soit conducteur ou passager. Le casque doit être attaché

GILET HAUTE VISIBILITÉ

Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter hors agglomération un gilet de haute visibilité homologué avec un marquage CE apposé dessus.

ÉCLAIRAGE

Tout vélo doit être muni de manière permanente d'un ou plusieurs catadioptrés arrière.

La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo doit être muni :

- d'un feu de position émettant vers l'avant une lumière non éblouissante, jaune ou blanche
- et d'un feu de position arrière qui doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

Plus d'information sur le site :

www.service_public.fr



SAISON CULTURELLE 2018-2019

Sélection de temps forts de la saison 2018-2019 à Odyssée et la Médiathèque. Retrouvez le programme complet dans les agendas 5^e Saison et L'Essen(s)tiel.

Renseignements et réservations

Odyssée : 02 72 78 80 80 - www.saint-jean-de-monts.com

Médiathèque : 02 51 58 91 12 - www.saintjeandemonts.fr



OCTOBRE

→ Du 8 octobre au 3 novembre

La Maison est en carton
Exposition
Médiathèque - Espace culturel



→ 30 octobre - 20h30

Tutu
Spectacle de danse classique revisitée
Odyssée - Auditorium



NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Médiathèque - Espace culturel



→ 5 au 17 novembre 2018

Le Camp d'aviation américain du Champ Gaillard
Exposition

→ 10 novembre

Conférence (plus d'information prochainement)

→ 9 novembre

Le Chemin...Des Dames : femmes dans la Grande Guerre
Lecture Théâtralisée

→ 7 novembre

Renata
Pièce de théâtre
Odyssée - Auditorium



→ 23 novembre :

Benoît Morel
Concert Papier à musique
Médiathèque - Espace culturel

→ 27 novembre :

« A musical journey on the silk road »
Projection du film : et rencontre avec Mathieu Sauvatre
Mois du film documentaire
Médiathèque - Espace culturel

DÉCEMBRE

→ 1^{er} décembre

« **Bal des p'tites bêtes !** »
Spectacle par la compagnie Crock'notes
Médiathèque - Espace culturel

→ 8 décembre

Sapritch présente : T'as vu c'que t'écoutes ? Papier à musique : conférence-spectacle décalé !
Médiathèque - Espace culturel



→ 18 décembre

En attendant Bojangles
Théâtre
Odyssée - Auditorium



JANVIER

→ 22 janvier

Adieu Mr. Haffmann
Théâtre
Odyssée - Auditorium



→ 25 janvier

Venise au XVIII^e siècle
Envie d'un bol d'art : Conférence de Louise Robin
Odyssée - Auditorium

FÉVRIER

→ 9 février

Carole Fives
Café littéraire
Médiathèque - Espace culturel

→ 12 février
Smashed
Nouveau cirque



Odyssée - Auditorium

→ 21 février
un poyo rojo
Théâtre cirque musique
Odyssée - Auditorium



MARS

→ 13 mars

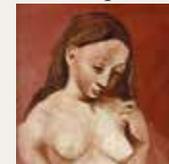
Petite envie d'un bol d'art
Atelier ludique de découverte de l'art par Anne Simon-Feuillâtre
Médiathèque - Espace culturel

→ 20 mars

Fabriquer et jouer avec Nintendo Labo
Atelier
Médiathèque - Espace culturel

→ 22 mars

Picasso, période bleue et rose
Envie d'un bol d'art : - Conférence de Louise Robin
Médiathèque - Espace culturel



→ 29 mars

Intra Muros - Alexis Michalik
Théâtre
Odyssée - Auditorium





Un jardin dunaire à Saint-Jean-de-Monts

La dune est un milieu naturel fragile. La Ville a décidé d'en prendre encore plus soin en sensibilisant Montois et touristes à travers un parcours ludique.



Un parcours ludique pour découvrir la biodiversité de la dune.

Savez-vous comment une dune se forme ? Connaissez-vous le rôle de la laisse de mer, ce dépôt naturel composé d'algues, de bouts de bois, etc., dans la formation des dunes ? Imaginez-vous que c'est un lieu où la faune et la flore s'installent malgré les conditions difficiles ? Distinguez-vous la dune embryonnaire, la dune blanche et la dune grise ?

Les réponses à ces questions vous attendent au jardin dunaire. Car c'est bien par la pédagogie que la commission environnement et cadre de vie entend faire comprendre l'importance

de cet environnement, victime de l'urbanisation et de la pression touristique. L'érosion a commencé. Les impacts visuels sont flagrants. Le juste milieu doit être trouvé entre économie et écologie. À travers ce parcours réalisé à proximité de l'école de voile, le public pourra découvrir la biodiversité et sera encouragé à avoir un comportement citoyen lors de ses promenades.

Le parcours permet également de canaliser le flux des promeneurs.

Pas moins de 10 panneaux de présentation de la flore dunaire et 4 pupitres présentant des informations générales sur la formation des dunes permettent ainsi, au cours d'une balade, de mieux comprendre notre environnement mais aussi notre futur.

Une baignade saine et sûre

La Ville a réitéré l'obtention de label Pavillon Bleu. Qualité de l'eau, mais aussi écologie et sécurité ont été applaudies par le jury.

Qualité de l'eau

Les 11 prélèvements par site de baignade, réalisés du 15 juin au 15 septembre, ont attesté une fois de plus de l'excellente qualité de l'eau de baignade de Saint-Jean-de-Monts, qui obtient ainsi la meilleure note possible.

L'évaluation de la qualité et le classement de l'eau de baignade sont effectués par l'Agence Régionale de Santé à partir des analyses réalisées au titre du contrôle sanitaire.

Le contrôle sanitaire porte sur les paramètres microbiologiques réglementaires, *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux, qui peuvent le cas échéant provoquer des gastro-entérites plus ou moins sévères selon les germes en cause, des affections de la sphère ORL et des dermatites. À ce titre, la qualité de l'eau à Saint-Jean-de-Monts est excellente !

Gestion

Le jury a apprécié la démarche globale de gestion du label. En effet, selon le jury, « [la Ville] a constitué cette année un comité de pilotage dédié. En plus, le Conseil d'Enfants est force de proposition pour optimiser la labellisation. Nous avons

noté qu'il était à l'origine de la distribution des cendriers de plage sur toutes les plages. »

Éducation

« Les actions de sensibilisation vont au-delà de la période estivale puisque [la Ville] a, par exemple, installé des bacs à marée (hors saison estivale) et (...) accueille des actions de collectes pédagogiques de déchets. » Le jury félicite aussi le retrait des douches, trop gourmandes en eau.

Sécurité

« En termes de sécurité, votre commune a une gestion exemplaire avec 5 CRS et 21 sauveteurs civils recrutés et logés par la commune. Des vigies, en plus des postes de secours, sont présents sur les plages les plus grandes pour optimiser la sécurité. »

Accessibilité

Enfin, le jury apprécie la présence de tiralos dernière génération sur les plages, des fauteuils destinés aux personnes à mobilité réduite. « La vigilance constante de la Ville pour favoriser l'accès des plages à tous est exemplaire. »

Une démarche transparente !

